

L'an deux mil , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du 1er adjoint, Mme Corinne Collet.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
27	22	26 Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 1

**Étaient présents :**

M. BAUDRIN Philippe, M. BLONDEAU Laurent, M. COLLET Guy, Mme COLLET Corinne, M. COQUELET FRANCK, M. DELANNOY Jean-Michel, Mme DESROUSSEAU Chantal, Mme DEVEMY Agnès, M. DUMOULIN Henri, Mme GLINEUR Sonia, Mme GRAND Carine, M. LEDOUX Hubert, Mme MALABOEUF Alison, Mme MERCIER Christine, M. MERESSE Bernard, Mme PHILIPPE Laura, Mme PLOUVIER Isabelle, Mme PORQUET Véronique, M. RAMEZ Damien, M. REZIGA Jean Claude, M. RIFF Christophe, Mme THUILLET Marie-Pascale

**Procuration(s) :**

Mme PIROTTE Sonia donne pouvoir à M. RAMEZ Damien, M. MONTAY Gilbert donne pouvoir à DUMOULIN Henri, M. AIT BAHA Aboubakeur donne pouvoir à Mme COLLET Corinne, Mme LE MAIGNENT Béatrice donne pouvoir à M. BAUDRIN Philippe

Date de la convocation
05 avril 2023

**Étai(en)t absent(s) :**

Date d'affichage
14 avril 2023

**Étai(en)t excusé(s) :**

M. AIT BAHA Aboubakeur, Mme LE MAIGNENT Béatrice, M. MONTAY Gilbert, Mme PIROTTE Sonia, M. SPOTO Salvatore

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

14 avril 2023
---------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** :

<b>AFFECTATION DES RESULTATS 2022</b>
---------------------------------------

et publication du

14 avril 2023
---------------

<b>Considérant</b>	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
<b>Statuant</b>	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	
<b>Constatant</b>	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	452 761,56
	- un excédent reporté de :	714 986,67
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 167 748,23
	- un déficit d'investissement de :	61 195,36
	- un déficit des restes à réaliser de :	98 141,58
	Soit un besoin de financement de :	159 336,94
<b>DÉCIDE</b>	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	1 167 748,23
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	159 336,94
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 008 411,29
	<hr/>	
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	61 195,36

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAING

Le Maire P. BAUDRIN


